

# CHARTRE DU JOUEUR(EUSE)



En signant ma licence, je m'engage à respecter cette charte de bonne conduite du FCHT. Cette dernière définit les droits et les devoirs qui s'imposent à tous. Elle favorise la pratique du football dans les meilleures conditions et ce, avec un excellent état d'esprit.

## MES DROITS

- Je bénéficie de la pratique régulière du football à travers les entraînements et la compétition
- Le paiement de ma licence me donne le droit à un équipement du club.
- Je suis respecté par les dirigeants, entraîneurs, joueurs et partenaires du club.
- Les dirigeants me communiquent les informations relative à la vie du club.

## MES DEVOIRS

- Je règle ma cotisation pour adhérer au club et obtenir ma licence (avant le 30/09)
- Je respecte les dirigeants, arbitres, entraîneurs, coéquipiers, partenaires et adversaires
- Je respecte les horaires définis pour les entraînements et les matchs. Je m'entraîne régulièrement durant la saison.
- Je respecte les décisions arbitrales et je maîtrise mon comportement en match et en séance. Pour information, le club ne prend plus en charge les cartons pour contestations et actes de violence (coup volontaire, crachat, insultes). Ils seront payés par le joueur l'ayant reçu.
- Je respecte les convocations d'équipes faites par les entraîneurs. Je signe une licence pour le club et non pas pour une équipe définie. L'entraîneur est seul responsable des convocations.
- Quel que soit le motif, je m'engage à prévenir mon entraîneur en cas d'absence pour un entraînement ou un match, le plus tôt possible.
- Je respecte le matériel mis à disposition, les vestiaires et le foyer.
- Je me présente aux entraînements et aux matchs en étant à 100% de mes possibilités.
- Je me rends au District de Savoie de Football lorsque je suis convoqué par l'une de ses commissions.
- Je m'engage régulièrement dans la vie associative du club en participant aux différentes manifestation sportives et extra sportives (soirée, fête du club, Assemblée Générale) car cela concerne la vie du club.

## LES MESURES DISCIPLINAIRES

- Rappel à l'ordre verbal, mise en garde écrite (au joueur et aux parents pour les mineurs)
- Refus du coach de l'adhérent à l'entraînement ou au match.
- Mise à disposition du club pour accomplir des tâches responsabilisantes (accompagner une équipe, aider à la buvette, arbitrer des plateaux jeunes ou aider lors de manifestations du club).
- Suspension par le club pour un ou plusieurs matchs.
- Non renouvellement de la licence en fin de saison.
- Exclusion immédiate du club prononcée par le bureau.

**SIGNATURE JOUEUR(EUSE)**

**NOM / Prénom :** .....

**Catégorie :** .....